

Groupe de travail secteur Industrie et métiers technologiques : 06 mars 2017

Priorisation :

1. *L'orientation dans le parcours scolaire*
2. *Créer des moments pour faire connaître les métiers*
3. *Souligner l'importance des compétences sociales*

Constats	Recommandations	Actions	Validation + commentaires/ajouts
<p>Si l'on considère les effectifs d'élèves, au niveau de l'enseignement, le secteur de l'Industrie se place en troisième position (bien loin derrière le secteur de l'économie et du service aux personnes). <u>Les métiers couverts par ce secteur sont souvent méconnus</u> ou ils sont bien rémunérés. Ces profils « techniques » trouvent des débouchés dans les entreprises qu'elles soient du domaine de l'alimentaire, de la construction automobile, de la chimie et de la (bio)pharmacie, de l'électrotechnique... Trop souvent les jeunes pensent encore que les métiers de l'industrie sont sales. L'actualité n'aide pas à <u>changer les préjugés concernant ce secteur</u>. Or, les entreprises cherchent ; il y a une réelle « course » pour trouver des candidats.</p>	<p>Il est urgent de <u>sensibiliser et d'attirer les élèves</u> qui s'orientent vers des options moins porteuses d'emploi (économie et service aux personnes excepté les options d'Aide familial et d'Aide-soignant) vers les options de l'industrie.</p> <p>Il y a un <u>débat de fond à entamer sur le maintien ou non de certaines options de ces options</u> qui sont fort fréquentées, fort demandées par les élèves.</p> <p>Parallèlement, il faudrait <u>supprimer les minima pour la création ou le maintien d'options liées à un métier en pénurie</u>.</p>	<p><u>Créer un répertoire</u> de ce qui existe comme outils de promotion des métiers (sectoriels et autres).</p> <p><u>Cibler ces « relais »</u> qui peuvent transmettre l'information. <u>Former et outiller les personnes</u> qui sont en contact avec les jeunes.</p> <p>Créer un ou plusieurs événements qui permettent de <u>présenter</u> aux CPMS, aux enseignants, aux formateurs, aux conseillers Forem <u>les outils de promotion des métiers</u> développés par les secteurs.</p> <p><u>Continuer les visites</u> en entreprises, en centres de compétences, en CTA, des compétitions organisées par Skills Belgium ...</p> <p><u>Continuer la plateforme de partage</u> des bonnes pratiques.</p>	

<p>Les visites d'entreprises et de centres de compétences sont essentielles mais ne suffisent pas. Il faut une <u>combinaison d'outils</u>. Il n'y a <u>pas assez d'interaction entre les jeunes et les secteurs</u>.</p> <p>L'orientation se décompose en plusieurs phases qu'il convient de respecter : je découvre mes <u>compétences</u>, mes centres d'intérêt ; je me projette dans un <u>secteur</u> et je découvre les <u>métiers</u> qui y sont rattachés.</p>	<p>Développer une <u>action combinée</u> alliant « Aide à l'Orientation » - « Promotion et connaissance des métiers » – Connaissance du marché de l'emploi et des réalités du travail.</p>		
<p><u>Des outils de promotion des métiers existent</u>. Il manque <u>des moments et des lieux</u> pour les faire vivre de façon dynamique et inventive. Les salons sont l'occasion de donner une première information, mais les gens passent rapidement de stand en stand. Le public qui s'y rend n'est pas nécessairement celui qui en a le plus besoin. De plus, il faut continuer à sensibiliser les parents.</p> <p><u>Qui pourrait utiliser ces outils ?</u> <u>Comment les utiliser ?</u> Les CPMS travaillent dans les classes mais poursuivent également d'autres missions.</p>	<p>Il faut <u>créer des lieux</u> qui donnent l'occasion de réfléchir et permettre de prendre le temps de discuter. Ces <u>synergies entre l'école et l'entreprise</u> sont essentielles. Il faudrait détacher une ou deux personnes pour le 1<sup>ier</sup> degré.</p> <p>Arriver à <u>exploiter tous les outils sectoriels</u> existant, se documenter un maximum sur les métiers.</p> <p><u>Identifier les personnes qui peuvent utiliser ces outils</u> et les faire découvrir pour mobiliser à leur tour les jeunes, les demandeurs d'emploi, ...</p>		
<p>Certaines « bonnes pratiques » donnent l'occasion aux professeurs de cours généraux de visiter les</p>	<p><u>La formation professionnelle doit rester une priorité</u>. Les heures de pratique professionnelle ne peuvent plus être</p>	<p><u>Aider les jeunes à trouver un lieu de stage et appuyer l'alternance auprès des entreprises</u> (cfr. informations qui seront</p>	

<p>ateliers. 10 à 12 semaines de stages sont prévues en 5<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> secondaire. <u>Certains jeunes ne trouvent pas de lieu de stages</u> au vu des difficultés de déplacement lorsque le lieu de stage proposé est fort éloigné.</p>	<p>diminuées au profit des heures octroyées au cours généraux. Il faut garder un juste équilibre entre les deux.</p>	<p>disponibles sur le site internet de l'IBEFE).</p>	
<p>Le Pacte d'Excellence prévoit <u>un tronc commun de 3 ans</u>. La société, de plus en plus technologique, induit le fait que l'individu doit être capable d'« analyser », faire preuve <u>d'esprit analytique, de créativité et d'innovation</u>.</p>	<p><u>Le tronc commun doit comporter une « vraie » formation technologique</u>. Les écoles ne proposant que des options générales devraient s'adosser à des écoles proposant des options qualifiantes (techniques et professionnelles). Interpeller via l'ensemble des IBEFE quant à l'importance de la formation technologique et relayer les préoccupations en lien avec la réforme des titres et fonctions, notamment à propos des professionnels compétents dans les métiers en pénurie.</p>		
<p>Des campagnes d'informations et de valorisation des métiers existent. Mais, <u>il faut du temps pour faire connaître un métier</u>. Certains projets sont en cours de création : « Mon école, mon métier »</p>	<p>Il serait intéressant d'obtenir une évaluation de l'impact des campagnes d'informations sur les jeunes ayant pour objectif la création d'une image métier valorisante.</p>	<p>Se renseigner auprès du MEDEF : <a href="http://www.beautravail.org/">http://www.beautravail.org/</a> : 150 métiers qui recrutent ont été présentés sur les chaînes françaises.</p>	
<p>Des directions d'école souhaitent ouvrir des options visées par le plan de redéploiement (ex. technicien frigoriste) mais ne</p>			

peuvent le faire faute d'élèves inscrits.			
De nouveaux profils SFMQ ont été créés. Or les directeurs d'écoles n'ont pas d'indication précise quant à l'application concrète de ces profils. Théoriquement, ils devraient être d'application dès la rentrée scolaire suivante, mais ils ne sont pas encore en possession du programme de cours correspondant aux profils.		A partir de quand ces profils sont-ils d'application ? Interpeller la FWB concernant le décret qui doit approuver les programmes correspondant.	
<u>Certains opérateurs (CISP ou Mire) pourraient préparer des demandeurs d'emploi aux métiers de l'électricité, de la maintenance,</u> par exemple, en proposant une offre de formation de « monteur électricien », « monteur frigoristes », « agent de maintenance » .... Mais, le public cible des CISP ne possède pas le CESS.	<u>Proposer aux CISP de travailler la formation initiale, les passerelles qui permettent d'accéder à des formations « qualifiantes »</u> du secteur Industrie. Les CISP peuvent travailler les prérequis.		
Des professionnels compétents provenant de l'industrie pourraient venir donner des cours. De plus, <u>la difficulté de trouver des formateurs et des enseignants compétents est soulignée.</u> Cette réalité est aggravée par le fait que le secteur industriel paie correctement ses salariés. Des formateurs en centres	Permettre aux enseignants <u>de bénéficier de plus d'heures de formation continue.</u> Il devrait y avoir une possibilité de recourir à la validation des compétences.	Appuyer la Fondation pour l'enseignement en diffusant aux établissements scolaires le <u>programme de visites et de stages destinés aux enseignants.</u>	

<p>de compétences manquent également. Il est difficile d'amener les enseignants à découvrir le monde de l'entreprise. Ils ne peuvent bénéficier sur l'année scolaire que de trois jours de formation. Le Pacte prévoit 4 à 6 jours.</p>			
<p>Concernant les demandeurs d'emploi qui souhaitent suivre une formation, il faut veiller à une <u>bonne synchronisation des événements</u>. Le secteur peut intervenir pour présenter les métiers, les types d'entreprises mais il faut prendre en compte la date d'entrée en formation, vérifier s'il n'y a pas de liste d'attente.</p>	<p>Il faut intervenir <u>au bon moment du parcours du demandeur d'emploi</u>. Le planning est essentiel.</p>		
<p>Encore trop souvent, les options qualifiantes (techniques et professionnelles) sont <u>considérées comme des filières de relégation</u>. Il n'y a pas de réelle remédiation mise en place, le recours au redoublement est massif. Le système tel qu'il est conçu comporte un réel dilemme ; les attestations de réussite peuvent comporter une restriction qui envoie automatiquement l'élève vers le qualifiant. Ce phénomène structurel induit une hiérarchie. <u>Les</u></p>	<p>Il ne suffit pas de supprimer le redoublement. Il faut également <u>mettre en place un système de remédiation immédiat et efficace</u>.</p>		

<p><u>filières qualifiantes souffrent d'une image négative.</u> Dans ce cas de figure, il n'y a aucune appréciation positive du parcours du jeune.</p>			
<p><u>Les compétences sociales sont incontournables.</u> Certains jeunes qui abandonnent l'école n'adhèrent pas aux valeurs véhiculées par la société. Il est dès lors important <u>d'expliquer aux jeunes le contexte professionnel.</u> Des éléments seront acquis via le stage mais il est important d'intervenir dès le premier degré de l'enseignement.</p>	<p>Les compétences sociales sont essentielles mais sont <u>additionnelles aux compétences</u> de base qui constituent le socle du métier. Elles sont des prérequis pour l'exercice d'un métier.</p>	<p>Appuyer les projets : Attitude de Volta, Aptitude du FFI... Créer des ateliers sur la recherche d'emploi, l'entretien d'embauche, sur l'acquisition de ces compétences sociales à des moments clés.</p>	